

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 11-10-2016

Présents : Pierre ROUMILHAC, Alain PREVOT, Séverine CORDIER-DOHEY, Alexandre COLIN, Alain MATHIEU, Denis DERVIN, Noël TREVISIOL

Excusés : Christie MARTINEZ, Marie VAN DEN BERGHE, Laurent IMBERT

Secrétaire de séance : Alexandre COLIN

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil** :

Après délibérations, aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Location de l'auberge** :

Nous avons reçu la candidature de repreneurs éventuels pour l'auberge. Ces personnes sont venues présenter leur projet de reprise au conseil. Après avoir présenté leur plan de financement, il s'avère que l'investissement nécessaire à la reprise de cette activité semble élevé pour leurs moyens.

Le conseil municipal considère que le multiple sera plus facilement louable, à ces personnes ou à d'autres, si la cuisine est équipée. Le gros matériel de cuisine, ainsi que le mobilier de restaurant seront acquis par la commune. Le conseil municipal décide à l'unanimité de consulter des entreprises pour l'achat de matériel.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre ce commerce en location gérance en remplacement de la location par bail commercial.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le prix du loyer à 450 euros mensuels.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter la communauté de communes pour un fonds de concours, ainsi que tout autre organisme en vue de demandes d'aides éventuelles (Département, Région...).

- **Questions diverses** :

Compte tenu de la date de fermeture de l'auberge, et afin de ne pas perdre la licence, propriété de la commune, il est éventuellement envisagé d'étudier une solution pour conserver cette licence.

- **Date du prochain conseil** : Elle est fixée au mardi 8 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question soulevée, la séance est levée à 22 heures 15.